

De : Les membres du Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes de Radio France

Objet. Réponse aux saisines des auditeurs sur la Coupe du monde au Qatar

Par courriers électroniques, l'un en date du 18 septembre 2022 et l'autre en date du 18 octobre 2022, deux auditeurs ont saisi le Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes de Radio France d'interrogations au sujet de la ligne de conduite de Radio France concernant la Coupe du monde de football qui se déroulera au Qatar à partir du 20 novembre 2022, notamment au regard des controverses environnementales, politiques et sociales que soulève cet événement.

Le Comité s'est réuni pour procéder à l'examen de ces saisines le 10 novembre 2022.

Il a estimé que les saisines en question entrait dans le champ de sa compétence, telle que celle-ci est définie par les articles 3-1 et 30-8 de la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, dans sa rédaction issue de l'article 11 de la loi n°2016-1524 du 14 novembre 2016, et s'est, en conséquence, déclaré compétent pour en connaître.

A titre liminaire, le Comité rappelle que Monsieur Jacques Vendroux, journaliste désigné par l'une des questions, n'appartient plus aux équipes de Radio France.

Le choix du traitement éditorial de la Coupe du monde football au Qatar par les antennes de Radio France vise à rendre compte de toutes les dimensions de cet événement sportif, en assurant un traitement tant des dimensions environnementales, sociales, politiques, internationales et géopolitiques, que des dimensions sportives. Le Comité relève qu'en tant que média de service public et pour répondre à l'objectif même de pluralisme, il appartient à Radio France d'informer ses auditeurs en assurant une couverture de l'ensemble des enjeux et des problématiques qu'implique cette actualité sportive.

En conséquence, le Comité approuve la démarche de Radio France d'assurer une couverture journalistique et médiatique qui ne se concentrera pas uniquement sur les aspects sportifs. Le Comité restera tout particulièrement attentif aux messages des auditeurs afin que soient traitées l'ensemble des problématiques attachées à cet événement.

Très cordialement,

Les membres du Comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes de Radio France